

Chartres, le

17 NOV. 2022

Décision Nouvelle Bonification Indiciaire (NBI)

Le Directeur Départemental des Territoires, décide que Monsieur DUFROIS Nathan, Attaché d'Administration de l'État, affecté en Direction Départementale des Territoires d'Eure-et-Loir, en tant que chef du bureau ANRU, bénéficie de 50 points de Nouvelle Bonification Indiciaire (NBI) au titre de la NBI Ville, à compter du 1^{er} mai 2022.

Le Directeur Départemental



Le Directeur Départemental
des Territoires d'Eure et Loir

Guillaume BARRON

